

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Iran > **Le régime iranien a été contraint de relâcher le syndicaliste Mahmoud (...)**

# **Le régime iranien a été contraint de relâcher le syndicaliste Mahmoud Beheshti Langroodi**

mercredi 23 décembre 2015, par [FARAHANY Behrouz](#), [SEPEHR Houshang](#) (Date de rédaction antérieure : 20 décembre 2015).

Emprisonné depuis le 6 septembre, le porte-parole de l'Association des enseignants iraniens (CCITTA) (1), avait commencé le 26 novembre une grève de la faim et de la soif. Il entendait notamment obtenir ainsi l'annulation de sa condamnation à 9 ans de prison, ainsi que le droit à un procès public devant un jury et en étant accompagné d'un avocat. Face aux mobilisations en Iran et dans le monde pour sa libération, le pouvoir a été contraint de le relâcher.

Mais cette première victoire est fragile car il ne s'agit que d'une libération conditionnelle. Il est nécessaire de continuer à se mobiliser pour empêcher que Mahmoud soit à nouveau jeté en prison, ainsi que pour obtenir la libération des nombreux syndicalistes toujours incarcérés. (2)

En réprimant ainsi, le pouvoir espère pouvoir briser les mobilisations en cours.

En 2015 les enseignants iraniens ont en effet organisé trois séries de rassemblements dans tout le pays pour obtenir une augmentation des salaires. (3)

Ils ont également revendiqué une éducation gratuite pour tous, l'arrêt de la privatisation du système d'éducation.

D'autres professions subissent la répression du régime. (4)

Mahmoud Salehi, a été condamné une nouvelle fois à 9 ans de prison. Cet emprisonnement met la vie de Mahmoud en danger car il est malade et tenu à un suivi médical permanent suite aux mauvais traitements lors de précédentes incarcérations.

En septembre, Ali Nedjati syndicaliste actif de la ville de Haft Tappeh du sud-ouest de l'Iran, a été arrêté et incarcéré. Ce militant âgé et malade du cœur devrait être sous surveillance médicale permanente.

Le même mois, Shahrokh Zamani, un des fondateurs du Syndicat des peintres, qui purgeait une peine de prison de 11 ans depuis juin 2011, a été retrouvé mort dans sa cellule.

Le 15 décembre, les forces de l'ordre ont tiré sur des chômeurs rassemblés devant la raffinerie de gaz de la ville de Behbahan. Un manifestant a été tué et deux autres gravement blessés.

Plus largement, les syndicalistes se battent pour les droits des femmes, ainsi que le respect des libertés démocratiques dont la fin de la peine de mort (1 020 personnes ont été pendues depuis le début 2015).

Une lutte de longue durée est devant nous face à la dictature de l'État théocratique iranien, ainsi que son instrument international de propagande PRESS TV... sur laquelle on trouve notamment une interview plus que complaisante d'un certain Dieudonné.

Le voyage à Paris de Hassan Rouhani, Président du Califat Islamique d'Iran, a été reporté pour la fin janvier 2016 suite aux attentats de novembre.

Il ne faudra pas rater cette occasion pour exprimer notre hostilité envers ce régime et ses complices étrangers. Les crimes de la dictature théocratique et anti-ouvrière du régime iranien doivent cesser de passer inaperçus !

**Notes :**

1. CCITAA : Conseil de coordination des associations iraniennes d'enseignants et assimilés
2. Les enseignants Mohammad Reza Niknejad, Mehdi Bohlouli, Mahmoud Behechti-Lagroudi, Aireza Hachemi, Ali Akbar Baghani ont été arrêtés et emprisonnés. Rassoul Bodaghi qui devait être libéré après 6 ans d'incarcération, a été de nouveau jugé et condamné à 3 années supplémentaires de prison.  
Les cinq responsables du CCITAA toujours en prison sont Alireza Hashemi (détenu depuis 2007), Abdolreza Ghanbari (détenu depuis janvier 2010), Rasoul Bodaghi (détenu depuis septembre 2009), Ali Akbar Baghani (détenu depuis avril 2010) et Esmael Abdi (détenu depuis juin 2015).
3. Les rassemblements enseignants ont eu lieu en janvier, mars, et mai.
4. Les travailleurs iraniens sont privés de libertés essentielles reconnues dans les normes internationales de l'OIT : droit de faire grève, de manifester, de constituer des syndicats. Accusés d'avoir enfreint ces interdictions, des milliers de salariés sont arrêtés et de nombreux sont emprisonnés.

---

**P.-S.**

Houshang Sepehr et Behrooz Farahany sont militants de SSTI (Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran <http://www.iran-echo.com>)

Une version de ce texte en castillan est disponible sur <http://vientosur.info/spip.php?article10819>

---

De nombreux documents sur l'Iran sont disponibles ESSF, et notamment aux adresses suivantes :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique407>

Echo d'Iran <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique816>

Femmes <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique253>

LGBT <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique883>

Many papers about Iran are available on the website ESSF, especially at the following addresses :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique408>

"Khiaban" and other bulletins <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique817>

History of people's struggles <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1351>

Women <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique254>

LGBT <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique884>